



Commission Transports, déplacements et nouvelles mobilités

Séance du 20 novembre 2018



Ordre du jour

✓ *Affaire n° 1 - Mobilité électrique –*

- a. Proposition d'aides financières et techniques aux communes adhérentes en électricité du Sigeif
- b. Coordination avec les autres acteurs (région, syndicats...)
- c. Lobbying pour les aides Advenir dans le cadre du remplacement des bornes Autolib'

✓ *Affaire n° 2 - Mobilité gaz –*

Point d'avancement des projets en cours de la SEM Sigeif Mobilités :

- a. Gennevilliers
- b. Wissous
- c. Noisy-le-Grand
- d. Paris – Pont de Grenelle
- e. Bonneuil-sur-Marne

✓ *Affaire n° 3 - Questions diverses*

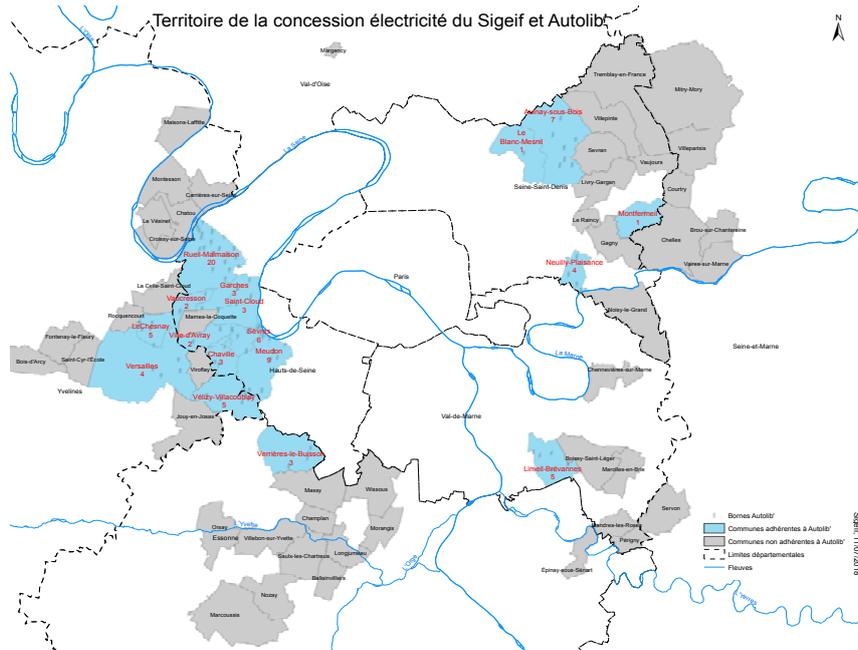


Le contexte

- **La compétence IRVE,**
 - Dévolue à la commune,
 - Possibilité de transfert à la structure supra-communale qui exerce la compétence AODE.
- **L'intervention du Sigeif,**
 - Possible via ses statuts (article 2.04) depuis décembre 2013,
 - Assujettie au transfert de la compétence,
 - En sommeil faute de modèle économique.
- **Fin brutale du service d'autopartage Autolib' le 31/07/2018**
 - 17 communes de la concession Sigeif Electricité concernées directement,
 - 83 stations (453 bornes).
- **Multiplicité des acteurs concernés et impliqués**



Territoire de la concession électrique du Sigeif et Autolib'





a. Proposition d'aides financières et techniques aux communes adhérentes en électricité du Sigeif

- **Une aide financière d'urgence et exceptionnelle pour les communes concernées par Autolib'**
 - Une aide « d'urgence » aux 17 communes concernées par l'après Autolib'
 - Un budget mobilisable de 200 000 €
 - Un montant proposé voisin de 2400€/station

- **La mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour les 47 autres communes électricité**
 - Pour 2019 : un budget équivalent de 200 000 €
 - Permettant, la 1ère année, un accompagnement pour 1 station par commune
 - Un montant de 4200€ maximum



Pistes de réflexion pour la mise en œuvre d'un dispositif pérenne d'accompagnement des communes

- **Les appuis stratégiques**
 - Etudes sur les besoins en IRVE en fonction : des critères sociaux, de la mobilité du territoire, de la densité...
 - Etudes des capacités du réseau électrique

- **Etudes sur l'implantation et la typologie de bornes (lentes, rapides) par zone**

- **Un service dédié possible**
 - Créer et entretenir des IRVE,
 - Un service complet comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures,
 - Un déploiement formalisé (convention) et partagé avec la commune,
 - Une coordination avec la Région, le pôle énergie Île-de-France (cohérence et économie d'échelle),
 - Un savoir faire via le service maîtrise d'ouvrage et le service marché



b. Coordination avec les autres acteurs (région, syndicats...)

- la Région et IDF mobilités
- La DRIEE
- La métropole, le forum métropolitain
- Le Pôle Energie IDF
- L'AVERE, le GIREVE, les entreprises (Izivia, Bouygues énergie service...)
- Enedis
- Les communes, EPCI et la ville de Paris ?



c. Actions de lobbying du Sigeif auprès d'Advenir

Constats :

- **Le programme d'aide Advenir (via les CEE)**
 - Concerne exclusivement les nouvelles installations
 - Les stations Autolib' ne peuvent, aujourd'hui, bénéficier des aides
 - Leur comité se réunit régulièrement pour faire le point des aides et réalisations
- **Une multiplicité d'acteurs (ADEME, EDF, AVERE, Pôle CEE, DGEC, ATEE) à sensibiliser sur l'action du Sigeif**
- **Un montant qui peut aller jusqu'à 1860€ par prise (soit 3720€ par station) et se cumuler avec la proposition d'aide du Sigeif**



Ordre du jour

✓ Affaire n° 1 - Mobilité électrique –

- a. Proposition d'aides financières et techniques aux communes adhérentes en électricité du Sigeif
- b. Coordination avec les autres acteurs (région, syndicats...)
- c. Lobbying pour les aides Advenir dans le cadre du remplacement des bornes Autolib'

✓ Affaire n° 2 - Mobilité gaz –

Point d'avancement des projets en cours de la SEM Sigeif Mobilités :

- a. Gennevilliers
- b. Wissous
- c. Noisy-le-Grand
- d. Paris – Pont de Grenelle
- e. Bonneuil-sur-Marne

✓ Affaire n° 3 - Questions diverses



a – Station de Gennevilliers –

En février 2018, attribution du contrat à Total sur la base d'un raccordement au réseau de distribution de gaz

Mi avril, lettre de la CRE à GRDF délivrant une dérogation pour le raccordement de la station de Gennevilliers au réseau de transport de gaz

Signature en juin 2018, d'un avenant modifiant le contrat signé avec Total pour faire évoluer l'offre vers un raccordement au réseau de transport de gaz

- Mémoire technique
 - Réduction de 50% de la puissance des compresseurs, de leur coût et des dépenses électriques de compression pendant 20 ans
 - Pas de transformateur électrique MT/BT
- Annexe financière
 - Diminution du montant d'investissement
 - Augmentation de redevances fixes et proportionnelles
- Calendrier des travaux :
 - Délai supplémentaire de 6 à 8 mois soit mise en service **fin deuxième semestre 2019**



b – Station de Wissous –

En mai 2018, attribution du contrat de construction et exploitation à ENDESA

Solution technique proposée :

- Construction de la station en deux phases
 - Phase 1
 - Construction des infrastructures de voirie et du transformateur électrique
 - Mise en place des deux compresseurs (999 nM3/h) + stockage de 4000 l à 250 bar
 - Mise en place de deux distributeurs dont un à double distribution
 - Phase 2
 - Mise en place de deux distributeurs complémentaires dont un à double distribution
- Engagement de performance : Taux de disponibilité de 98,5%
- Compresseurs Fornogaz
 - Refroidissement par eau
 - Excellent rendement des compresseurs
 - Sans lubrification, meilleure étanchéité
- Engagement de vente de bioGNV : 15% sur la durée du contrat

- Mise en service prévue en **juillet 2019**

11



b – Station de Wissous –



12



b – Station de Wissous –



c – Station de Noisy-le-Grand –

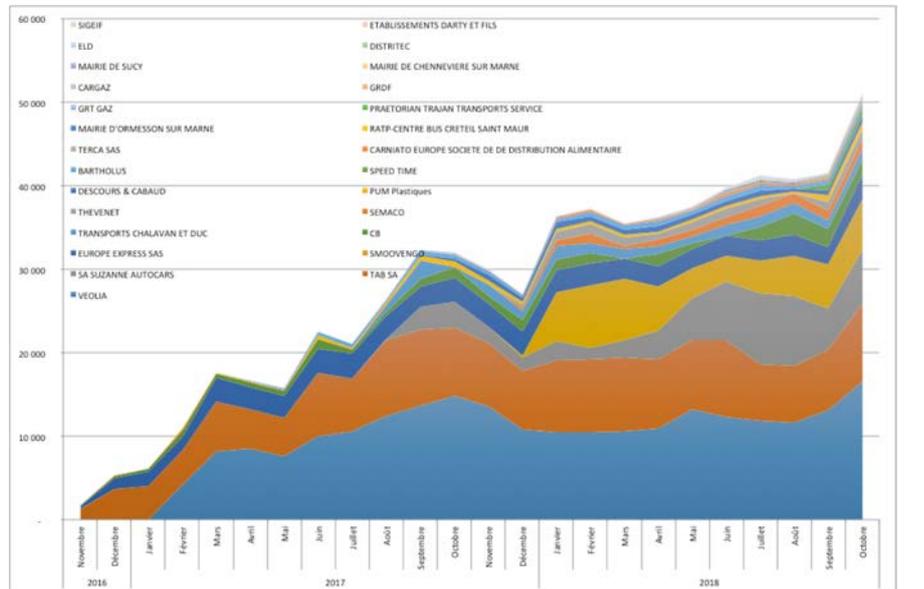
- Volonté de la commune d'installer une station GNV
- Un site particulièrement accessible à partir de l'autoroute A4, dans les deux sens
- Un fort potentiel du site au regard des zones logistiques le long de l'A4 (1 million de m² d'entrepôts)



- Contrat de mise à disposition signé par la SEM avec la commune



e – Station de Bonneuil-sur-Marne –



e – Station de Bonneuil-sur-Marne –

- Station construite par le Sigeif en 2016 et exploitée par la société ENDESA dans le cadre d'une DSP qui s'achèvera en novembre 2019
- Transfert de l'actif à la SEM en novembre 2019 (apport en nature ou cession)
- À partir de novembre 2019 : Nouveau contrat d'exploitation passé par la SEM
 - Lancement d'une consultation par la SEM au 1er trimestre 2019
 - Complément des installations de distribution de gaz (compresseur et stockage + distributeurs ?)
 - Projet d'installation de bornes de recharges électriques rapides